ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE—une servante au No 12 rue Lisgar.

ON DEMANDE—immédiatement 20 filles pour travailler au No 257 rue Cumberland.
Ottawa 23 Oct. 1886—3in

A VENDRE—Un magnifique cutter, s'adresser à M. U. Vezina épicier No. 172 rue Dalhousie.
Ottawa 19 octobre 1886—6in

COTTAGE A LOUER—Un magnifique cottage à louer sur la rue Principale, Hull, en face du bloc Poulin.
S'adresser à STANISLAS AUBRY.
Prop.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

Moitié Prix!
Moitié Prix!

117 douzaines de Chapeaux en Feutre a 39 cts. chaque,
Se vendent partout à 80 cts.

83 douzaines de Chapeaux en Feutre a 75 cts. chaque,
Se vendent partout à $1.25.

Quelqu'un se fera faire mal, mais les acheteurs de Chapeaux et d'Articles de Modes pourront avoir de bons bargains au

No. 39 rue Sparks.

MOUSTACHES!

La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centins à
WILLIAM JONES.
Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MAGNIFIQUE

Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centins recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveux leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête
Adressez:
WILLIAM JONES.
30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont.
Ottawa, 13 Sept. 1886—1an

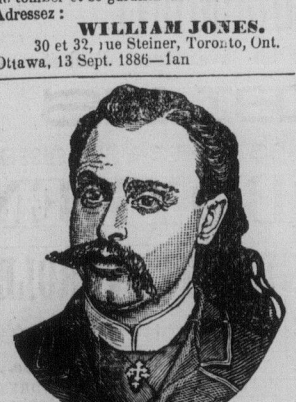

UNICA No. 2.

Anodin, Antispasmodique, Diuretique, Astringent et Tonique.

UN SPECIFIQUE A BASE
(VIBURNINE.)

Pour les maladies des Faiblesses des Femmes, spécialement cette terrible maladie qu'on appelle "le beau mal."

La Chloro-Anémie, la Leucorrhée et les Ulcérations et Fleurs Blanches. Ce remède donne de la vigueur aux constitutions faibles et délicates et renforcit le système; fortifie la jeune constitution pour les devoirs de la vie.

Ce remède calme les désordres nerveux de la grossesse; il évite les fausses couches, soit habituelles ou accidentelles. Il est reconnu par le journal de médecine "Atlanta Medical and Surgical Journal."

Ce remède régularise les fonctions de la menstruation et calme les douleurs de la Dysménorrhée (règles pénibles).

$2.00 la bouteille ou 3 bouteilles pour $5.00

Les remèdes du Professeur Herboriste, N. DUDEVOIR, guérissent l'Asthme, la Consomption, la Bronchite, les Personnes sourdes, l'Eruption, la Gravelle, la Paralysie, Pertes de la Voix, Perte de Sommeil, la Diarrhée, l'Hydropisie, l'Epilepsie, les Ecrouelles, les Hémorroïdes, les Enflûres, les Froids aux pieds et aux mains, Dépression Nerveuse, Faiblesse dans les membres, Vers, le Catarrhe, Maladie de Rognons, Goutte, Tête Douloureux, Mal d'Yeux, Bile, Difformité des membres, Erysipèle, Danse de St-Guy, Dyspepsie, Abattement d'Esprit, Fondes, Constipation, Mal de Foie, Faiblesse de Sang, Battement de Cœur, Plaies occasionnées par les Fievres Douleurs, Inflammation de Jointures, Toux, Faiblesse de Poumons, Goitre, Boutons au Visage, Palpitation de Cœur, Mal de Matrice, etc., etc.

Une attention toute spéciale est donnée à toutes sortes de maladies secrètes: Rhumatisme, Cancer et le Ver Solitaire sont traités avec succès par le DOCTEUR SAUVAGE. Le Docteur est à visiter les Etats-Unis de la Nouvelle-Angleterre pour le bénéfice du public.

Consultation en Français et en Anglais, gratuites pour tous.

N. DUDEVOIR

PROFESSEUR
des Herbes et Plantes de l'Institut
COMPAGNIE INDIENNE DE MONTREAL.

BARDEAUX!

M. G A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en mains une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et pleiné dans les côtés qu'il vendra à d'aussi bonne conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désireraient acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagneront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chanfréné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs?

G ADAM
Pointe Gatineau.

Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

PATINOIR A ROULETTES ROYAL.

PROGRAMME.

JEUDI—Course d'un mille, meilleur 2 dans 3. Les employés de l'Hôtel Russell vs. les employés de l'Hôtel Grand Union; 1er prix, médaille d'or; 2e prix, médaille d'argent.

VENDREDI—Deuxième reprise de la course du jour précédent.

SAMEDI—Soirée de gala. Venez à bonne heure. Troisième reprise finale de la course des deux jours précédents.

☞ Grande mascarade en préparation.

Matinées—Mardi, Jeudi et Samedi, avec corps de musique au complet.

Prix ordinaires: Dames 10 cents, Messieurs 15 cents. Usage des patins 10 cents extra.

☞ Matin et après-midi 10 cents, y compris les patins.

NOUVEAU MAGASIN
DE
THÉ et CAFE.

Les soussignés viennent d'ouvrir un magasin spécial dans les lignes de Thé et Café directement importés du Japon et du Javas.

Les différentes qualités de Thé et Café que ces Messieurs offrent au public sont d'une pureté et d'une qualité supérieure et sont vendus

EN GROS ET EN DETAIL

3 000 objets de fantaisie sont offerts aux acheteurs.

Chaque lbs. de Thé achetée à leur magasin représente un prix d'une grande valeur.

Seul magasin Canadien-français de ce genre à Ottawa.

No. 487 Rue Sussex,
Gagnon et Poliquin.

On demande des agents.
Oct. 18 1886—6m.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given, that in conformity with the provisions of the Acts 46 Vict., chap. 16, and 48 Vict. chap. 17, I will submit to the consideration of the Council of the City of Hull, at a general meeting called for that purpose, and which shall be held at the City Hall, on MONDAY, the eighth day of NOVEMBER next, at ten o'clock in the forenoon, a supplementary list containing the names of all persons who, since the forwarding of the last extract have died, or no longer reside within the limits of the municipality, or have become qualified or disqualified or exempt from serving as jurors to be examined, corrected and approved by the said Council, previous to its being delivered to the sheriff of the district of Ottawa.

Persons who have a right to be exempt from serving as jurors in virtue of the law, are hereby required to ascertain from the undersigned that their names have been struck from this supplement.

J. O. LAFERRIERE,
Sec.-Trea.

Office of the Secretary-Treasurer,
City Hall, Hull, 25th Oct. 1886

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, que conformément aux dispositions des Actes 46 Vic., chap. 16, 48 Vic., chap. 17, je soumettrai à la considération du conseil de la cité de Hull, à une assemblée générale, ajournée pour cette fin, qui sera tenue à l'Hôtel-de-Ville, LUNDI, le huitième jour de NOVEMBRE prochain, à dix heures de l'avant-midi, une liste supplémentaire, contenant les noms de toutes les personnes qui, depuis la transmission du dernier extrait sont mortes, ont cessé de résider plus dans les limites de la municipalité, ou sont devenues habiles ou inhabiles ou exemptes de servir comme jurés pour être examinée, corrigée et approuvée par le dit Conseil, avant d'être délivrée au shérif du district d'Ottawa.

Les personnes qui ont droit d'être exemptées de servir comme jurés, en vertu de la loi, sont par le présent avis notifiées de s'adresser au soussigné, afin de s'assurer si leurs noms ont été retranchés de ce supplément.

J. O. LAFERRIERE,
Sec.-Très.

Bureau du Secrétaire-Trésorier,
Hôtel-de-Ville, Hull, 25 oct. 1886

ECHOS DE QUEBEC

A leur passage à Rome, dit le *Paris Canada*, l'honorable M. Ouimet et Mme Ouimet ont eu l'honneur d'une audience particulière de Léon XIII. Le Saint Père, qui a, tout récemment, honoré d'une faveur toute particulière notre éminent compatriote en lui accordant la croix de commandeur de l'ordre Grégoire le Grand, l'a accueilli avec une bonté particulière. Sa Sainteté lui a parlé du Canada avec une effusion touchante et une connaissance toute spéciale des questions qui s'y rattachent aux intérêts religieux et nationaux.

Le Dr Charles Verges est de retour en cette ville, d'un voyage à New-York, où il était allé pour visiter les principaux hôpitaux.

Par décision des juges Caron et Casault, la publication du *Nouvelliste* est interrompue depuis lundi pour un qu'au huit novembre, afin de régler la question de propriété entre MM. Gingras et Rouillard. Celui-ci a néanmoins fait une nouvelle motion pour qu'il lui soit permis de continuer plutôt la publication du journal.

Une gageure assez curieuse et originale, dit le *Réveil du Saguenay*, a été faite vendredi soir entre deux adversaires politiques, MM. Sturton et P. V. Savard. M. Savard est partisan de M. Dumais, et il s'est engagé, au cas où M. Saint-Hilaire, le candidat supporté par M. Sturton, serait élu, à balayer le perron de l'église dimanche prochain, immédiatement après la grand'messe. D'un autre côté, M. Sturton a pris l'engagement de faire la même chose si son candidat était battu. Afin de s'engager plus fortement à remplir leur promesse, les deux gageurs se sont assuré le cautionnement de deux de leur amis.

M. l'abbé Hospice Desjardins, curé de Laval, est transféré à la cure de St David de Laubervière.

M. l'abbé Peter O'Leary est transféré du vicariat de Sillery à la cure de Laval.

M. l'abbé Goudreau, vicaire à St David de Laubervière, est nommé vicaire à Sillery.

On se prépare à la citadelle à recevoir le détachement de la batterie A, de Kingston, qui vient faire son concours annuel de *shifting* et de tir avec la batterie B. Ce détachement est parti lundi de Kingston et est commandé par le sergent Bridgeford qui a si bien dirigé les artilleurs canadiens à Shœburyness.

DANS LA CAPITALE

Cercle Lafontaine

C'est ce soir que MM. J M. Macdougall et Henry Aylen de Aylmer, adresseront la parole aux membre du Cercle Lafontaine dans les salles du Cercle.

Souper aux huîtres

Le souper d'huîtres annuel donné par l'Institut Canadien aura lieu jeudi prochain, le 4 novembre. Cette fête est généralement patronisée par la majorité des Canadiens de la ville. Nous osons espérer qu'il en sera de cette fois ci comme de toutes les autres et qu'il y aura foule, tous se feront un devoir et un plaisir de se rendre à cette fête si joyeuse, toujours.

Union de Prières

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est actuellement à établir l'Union de Prières par tout le diocèse d'Ottawa. La lettre érigeant cette nouvelle association de prières a été lue dimanche dernier à 3 heures p. m. à la Basilique.

Barges américaines

Une couple de barges américaines sont parties hier soir pour Burlington. La semaine prochaine étant la première semaine de novembre, sera probablement la dernière pour la navigation des barges sur le Canal.

Anniversaire

Hier soir, les parents et amis de M Toussaint Cloutier se réunissaient à sa demeure pour lui présenter un bouquet et fêter le 75ème anniversaire de sa naissance. M. Cloutier est encore frais et dispos comme à l'âge de 40 ans.

Les passerelles

La corporation devrait nommer quelques journaliers pour tenir les passerelles sur les principales rues, en état de propreté. Que sert-il d'avoir des passerelles si elles ne sont pas plus exemptes de boue que les autres endroits de la rue? Voilà ce que tout le monde se demande. C'est surtout en temps de pluie que l'on devrait veiller à l'entretien des traverses. Nos édiles devraient prendre ces remarques en considération et faire en sorte que les piétons puissent traverser d'une rue à une autre sans se crotter jusqu'à la cheville.

Accident

L'un des employés aux nouveaux Edifices Publics, s'est fait horriblement mutiler un doigt hier par la corde qui sert à monter les blocs en pierre. Les cris du blessé ont attiré une foule de personnes sur les lieux de l'accident.

M. P. A. Roy, 209 rue Rideau, a constamment en assortiment des huîtres fraîches, du cidre de pommes, première qualité, du poisson frais, des fruits et tout ce qui se trouve d'ordinaire dans un restaurant bien tenu. Une visite donnera satisfaction aux plus difficiles.

Cour de Police

29 octobre—James Briggs, blasphème et désordre sur la rue, $3 et $2 de frais; William Dunbar, pour s'être querellé sur la rue, remis à une semaine; Mde Rivet pour avoir tenu une maison de désordre, rue Sussex, est condamnée à $5 et $2 de frais; sur sa promesse de quitter la ville immédiatement l'amende est retirée; Nelson Morran, voies de fait, $3 et $2 de frais; Jos. Nuabert, même offense, même pénalité.

On attendait cela

Hier soir, une jeune dame a fait une chute dans l'une des excavations dont nous avons déjà parlé, sur le mauvais trottoir de la rue Cumberland, entre les rues Rideau et George, et s'est infligée de sérieuses contusions. Au lieu de deux trappes dangereuses il y en a maintenant trois sur le trottoir en question qui n'est composé que de planches minces qui cèdent tous les jours sous les pas des piétons. Nous espérons cette fois que l'on y verra immédiatement.

La loi Scott

Le constable McKenzie arrête tous les jours des personnes qui ne se conforment pas au règlement de la loi Scott dans les comtés où cette loi est en vigueur. Deux citoyens de Rochesterville comparaîtront devant M. Clark, juge de paix, ces jours ci pour infraction à cette loi.

Le Pont Dufferin

Les travaux sont terminés sur ce pont depuis hier après-midi. A cette occasion, on avait attaché de petits arbustes hier, sur les massives colonnes bordant le pont. Il ne sera ouvert à la circulation des voitures que demain.

On calcule qu'il est entré dans le pavage du pont Dufferin, près de 40,000 blocs qui ont tous été posés un par un, enduits de goudron et reliés ensemble par une mince planchette à l'aide de clous sur chacun des blocs. Dans les cavités laissées entre chaque rangée de bloc par la planchette, on a ensuite jeté du goudron et de petits gravois qui ont ensuite été pressés à l'aide d'un instrument en fer sur lequel de robustes hommes frappaient à tour de bras. Une couche de gravois recouvre le tout. On voit que rien n'a été épargné pour rendre ce travail durable et mettre ce pont à l'épreuve de l'eau.

Petites notes

—C'est aujourd'hui le dernier jour pour recevoir des soumissions pour les débentures de la corporation.

—L'influenza sévit actuellement sur les chevaux, et les vétérinaires ont de la besogne.

—Les travaux aux appareils de chauffage à l'hôtel de ville sont poussés avec vigueur.

—Les fondations de la nouvelle église catholique, au cimetière Notre-Dame, sur le chemin de Montréal, seront, selon toute probabilité, commencées cet automne.

Le Théâtre Royal, sur la rue York, s'ouvrira mardi prochain, le 22 novembre, pour six mois.

Que peut faire le vrai merite?

Les mérites sans précédents du *Sirop Allemand de Boschee* durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centins la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—1an.

LES VINAIGRES—La Lotion Persienne remplace avantageusement les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

M. P. A. Roy, 209 rue Rideau, a constamment en assortiment des huîtres fraîches, du cidre de pommes, première qualité, du poisson frais, des fruits et tout ce qui se trouve dans un restaurant bien tenu. Une visite donnera satisfaction aux plus difficiles.

ECHOS DE HULL

Veille de la Toussaint

Demain avant veille de la Toussaint est un jour de jeûne d'obligation.

Bureau de Poste

Les travaux sont poussés avec vigueur au bureau de poste. On a commencé à poser le toit et on travaillera à l'intérieur, cet hiver.

Collection

Damain, dernier jour du mois, notre agent fera la tournée de collection chez nos abonnés de Hull.

Personnel

M. l'avocat Macdougall, d'Aylmer, arrivera ce soir de Toronto et parlera au cercle Lafontaine, à Ottawa.

Amélioration

On a commencé à peinturer à neuf les édifices du chemin de fer du Pacifique à la station de Hull.

Listes fédérales

M. G. L. Dumouchel travaille en ce moment à compléter les listes fédérales pour le comté d'Ottawa. Ce travail sera terminé vers le 15 novembre.

Accident

Ce matin, le fils de M. George Thomas, épicier, a été frappé au front par l'un des chevaux dans l'écurie. La blessure est grave.

Folie étrange

On nous signale deux cas étranges dans Hull. Les deux citoyens qui en sont atteints passent leur temps à chercher dans les dictionnaires de toutes les langues connues le sens du verbe *insignifier*, tel qu'ils l'on lu sur l'*Alliance* de mardi dernier. Voyant l'inutilité de leurs recherches ils sont devenus moroses, ne permettent pas que personne leur parle et refusent toute nourriture. Leurs parents parlent de soumettre ce cas d'étrange folie aux médecins aliénistes de la Longue Pointe, d'autres membres de la famille veulent tout simplement poursuivre l'*Alliance*, comme cause de ces cas de folie.

Arrestation

Sur la plainte de M. Wm Smith, de la Pointe à Gatineau, la police a arrêté hier dans Hull un nommé George Bowen, voyageur, étranger à Hull. M. Smith a payé à Bowen la somme de $15 sur un ordre contrefait de MM. Perley et Pattee. L'enquête a eu lieu ce matin devant Son Honneur le juge Champagne, et Bowen a été condamné à subir son procès aux assises criminelles à Aylmer, le 10 décembre prochain. Il paraît que M. Onézime Laberge, de la Pointe à Gatineau, a aussi payé à Bowen la somme de $10 sur un ordre contrefait de MM. Perley et Pattee. M. Laberge n'a pas encore procédé contre Bowen qui avait sur lui lors de son arrestation la somme de $18.25.

En Cour Supérieure

Son Honneur le juge Wurtele a rendu lundi, jugement dans les causes suivantes: 1er Slattery vs Beaudoin. Dans cette cause, il s'agissait de l'exécution d'un jugement rendu par une cour d'Ontario. Le défendeur a plaidé qu'il n'avait pas été servi en personne et le juge, maintenant sa prétention a renvoyé la poursuite.

2me Cosgrove vs Maguire—Cecs est une action de bornage; le défendeur a prouvé l'existence depuis trente ans de la clôture dans la ligne en contestation, la poursuite a été renvoyée.

3me Brady vs Chemin de fer Pontiac et Pacifique. Jugement en faveur du demandeur pour $250 valeur de deux chevaux tués sur la ligne du dit chemin de fer.

4me Clock vs McConnor. Revendication d'un cheval; jugement en faveur du demandeur.

5me Mathews vs Mathews. Ceci était une action pour rescinder une donation. Action renvoyée.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous et demandez le "*Sirop Calmant de Madame Winslow*," et n'en prenez pas d'autre sorte.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du *Canada*

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

MARCHE D'OTTAWA

29 octobre 1886

FARINES	
Farine No 1 par baril	$ 4 00 à 4 25
Farine forte de boulangers,	4 75 à 5 00
par baril	$ 4 50 à 5 75
Farine extra	4 50 à 4 75
Farine de sarrasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	4 00 à 4 25
Farine de blé-d'inde	2 75 à 3 00
GRAINS	
Blé, le minot	70 à 72
Avoine	28 à 29
Blé-d'inde	0 00 à 0 00
Pois	00 à 00
Fèves	00 à 0 00
Sarrasin	00 à 00
Orge	00 à 00
Seigle	00 à 00
LÉGUMES	
Patates la poche	70 à 75
Navets le sac	50 à 00
Betteraves le sac	30 à 40
Choux, la douzaine	0 20 à 0 25
Pommes, le baril	1 75 à 2 00
Raisins la livre	07 à 08
VOLAILLES	
Poulets, le couple	45 à 50
Poules, la pièce	40 à 50
Canards	75 à 85
Dindes, la pièce	0 75 à 1 25
Oies	50 à 75
VIANDES	
Bœuf, les 100 livres	4 50 à 5 00
Lard	6 50 à 7 00
Veau (au quartier)	8 à 10
Mouton do	7 à 08
DIVERS	
Œufs	18 à 19
Beurre, en pain	20 à 22
do en sceau	16 à 18
Fromage	9 à 11
Suif brut, la livre	5 à 58
Suif fondu	7 à ½
Saindoux	10 à 12
Sucre d'érable	10 à 12
Miel, la livre	12 à 13
Sirop d'érable, le gallon	1 00 à 1 00
Foin, la tonne	10 00 à 12 00
Paille	5 00 à 6 00

NAISSANCE

Ce matin la femme de M. Herménégilde Beaudry, un garçon.

Vente à l'Encan!

Tous les soirs a 7 heures,
CHEZ
A. B. MACDONALD,
Salle d'Encan, No. 111 rue Rideau, Block Birkett.

Hardes faites, Chapeaux, Jerseys pour Dames, Livres, Montres, Horloges, Coutelleries, Argenteries, Harnais, Meubles de toutes sortes, Poêles à bois et à charbon, Lampes, Cadres, Gravures, etc., etc.

A. B. Macdonald,
Encanteur.
Ottawa, 29 octobre 1886—3m

$107,500.00

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues par la Corporation de la Cité d'Ottawa jusqu'à VENDREDI, le 29ème jour d'octobre 1886, à 4 heures p. m., pour l'achat de Débentures de la dite Corporation au montant de $107,500, et portant intérêt au taux de cinq pour cent réparties comme suit: $96,672, en dix ans, et $9,900 additionnelles en vingt ans, à partir du 18ème jour d'octobre 1886. Les dites débentures seront émises en divers montants tel que suit:

10 Débentures de $4,000		$40,000
20 "	" 2,000	40,000
20 "	" 1,000	20,900

La balance de $7,500 devant être émise en plus petits montants si les soumissionnaires en font demande; si non, elle sera émise dans la même proportion que ci-dessus.

Les soumissions devront être adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour Débentures."

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 22 octobre 1886.

Collége International, Commercial
ET PREPARATOIRE.

INSTITUT D'EDUCATION
DE FRAWLEY.
Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collége bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collége trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités.

L'objet du collége est

1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquérir les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de Novembre, Janvier et Mai.

H. J. FRAWLEY, M. A.

N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature.

Les heures consacrées à l'étude sont:—

Matin	9.30 à 12.00
Après-midi	2.30 à 5.30
Soir	7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.